

Sur l'île Saint-Bernard à Châteauguay

Autocueillette en famille au verger biologique!

(Châteauguay, le 3 septembre 2019) – Dès le samedi 21 septembre, le verger biologique de l'île Saint-Bernard à Châteauguay sera ouvert pour l'autocueillette tous les jours, de 9h à 17h. Un petit marché extérieur et de l'animation seront offerts sur le site les fins de semaine (21-22 & 28-29 septembre), pour une sortie aux pommes des plus agréables!

Une belle saison d'autocueillette en vue!

Selon les spécialistes, le verger biologique de l'île Saint-Bernard proposera une saison exceptionnelle aux cueilleurs de pommes! « Il y a abondance de pommes de qualité! », explique Yveline Martin, agronome en régie biologique qui accompagne Héritage Saint-Bernard depuis plusieurs années pour la gestion du verger.

Selon l'agronome, la rigueur des employés quant aux divers travaux à effectuer permet ce grand succès. « Que ce soit le soir, ou encore très tôt aux aurores, en semaine comme sur fin de semaine, lorsque vient le temps de faire les tâches, l'équipe n'hésite pas une seconde. Une grande partie du succès lui revient! », développe Mme Martin. Elle évalue à 87 % le taux de pommes sans dommages au verger, ce qui est excellent pour une culture biologique.

Elle précise aussi que la situation géographique du verger, isolé par les plans d'eau qui l'entourent, contribue à sa performance. « En plus d'être loin des zones de cultures intensives, le verger est situé dans un secteur où la biodiversité est respectée; les insectes utiles et les oiseaux nous aident et les indésirables ont d'autres endroits où aller. Voilà un autre facteur qui explique son succès. », ajoute l'agronome.

Animation pour les familles

Les fins de semaine du 21-22 et 28-29 septembre, des activités seront proposées aux visiteurs : kiosques de producteurs locaux, maquillage et animation. Le Café de l'île et le Bistro La Traite seront aussi ouverts durant cette période pour assouvir toutes les fringales, tout comme le refuge faunique Marguerite-D'Youville qui proposera des paysages à couper le souffle! Plus d'une quinzaine de variété de pommes sont offertes en autocueillette : McIntosh, Cortland, Lobo, Liberty, Eden, Honeycrisp, Délicieuse, Spartan, Jonafree, Empire, et plus encore!

Héritage Saint-Bernard rappelle que seuls les sacs vendus par Héritage Saint-Bernard sont acceptés sur le site : sac de 10 livres = 13 \$ • sac de 20 livres = 22 \$.

Verger biologique : une agriculture différente

Depuis six ans maintenant, le verger de l'île Saint-Bernard est certifié biologique par Ecocert Canada. Au fil des mois, l'équipe responsable du verger suit des étapes de travail rigoureuses afin de s'assurer de la croissance des arbres et de la qualité de leurs fruits. Plutôt que d'utiliser des produits chimiques, des méthodes plus « naturelles » sont mises de l'avant et permettent un rendement exceptionnel au verger.

« Maintenant, nous travaillons sur des essais qui permettraient d'assurer une uniformité et terme de volume et de qualité de pommes, et ce, année après année. », précise Yveline Martin. « Nous tenterons des méthodes d'éclaircissage, toujours avec des produits conformes à la culture bio, ce qui nous permettrait de contrôler la charge en fruits, c'est-à-dire d'empêcher une trop grande proportion de fleurs de devenir des pommes. Ainsi, on régulariserait la production en fruits, ce qui éviterait des saisons moins bonnes comme 2018 », conclut-elle. « En fait, nous sommes constamment en essai afin d'améliorer le rendement du verger! »

Héritage Saint-Bernard remercie chaleureusement ses partenaires qui permettent l'animation et les festivités autour de l'autocueillette : la Ville de Châteauguay et Desjardins.

Pour toute information additionnelle : www.ilesaintbernard.com – 450 698-3133

-30-

Source : Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca

Photos : les crédits sont inscrits à même le nom des photos*

** Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles relativement à ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).*